

Assemblée Générale « extraordinaire » et ordinaire du Comité Départemental de cyclotourisme de l'Aisne Samedi 20 janvier 2018 à HIRSON



Etaient présents ou représentés : le CS Cyclo de Château-Thierry - l'A.C.C. de Chauny – les Cyclos randonneurs de Crépy – le Club cyclotouriste du Tardenois de Fère-en-Tardenois - la Roue d'Or de Guise – l'Amicale cyclotourisme Hirsonnaise – l'Union Cyclo Marloise – l'Entente Cyclo de Morcourt) – la roue libre de Pasly - le Cycloriginois d'Origny Ste Benoit - l'Amicale des Cyclos St Quentin - AS.PTT de St Quentin – le vélo club St Quentin - le Vélo Club du Vermandois - le Cyclo club de Villers Cotterets - l'UCVT de Voulpaix – Francis Tanguy (représentant des Membres Individuels)

Etaient absents : les clubs de Guignicourt, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterets (excusé).

Jean-Michel JULLIEN, vice-président, avant de commencer les deux séances, nous lit le petit mot de Jean-Paul GOYHENECHÉ, Président, hospitalisé depuis ce jeudi 18 janvier et lui adresse, au nom de tous, de bons vœux de rétablissement.

Assemblée Extra ordinaire

Les statuts:

_il y a lieu de modifier un certain nombre de points notamment sur la représentation des féminines... Ainsi que quelques détails à réactualiser... Pas grand-chose à changer si ce n'est qu'il faut lier la révision des statuts au règlement intérieur. La Fédération et la région ont mis dans leur préambule que l'on a droit au VAE (Vélo Assistance Electrique). En effet, l'usage du VAE est homologué et adopté par la FFCT.

Le règlement intérieur:

...Notamment l'article 12 qui oblige les clubs à assister aux différentes AG, et à limiter les frais d'inscription à 2 euros... Donc, les nouvelles dispositions nous amènent à prescrire la gratuité pour les moins de 18 ans et une remise de 2 € pour les licenciés FFCT.

...Mise au vote de la limitation des montants d'inscription aux randonnées.

...Lever l'obligation de présence aux assemblées générales pour inscrire les randonnées au calendrier régional.

Adopté à l'unanimité

Assemblée Ordinaire

1. Accueil.

. Les clubs participants:

Amicale Cyclotouriste Hirsonnaise : Laurent CHEVIGNE

Ec Vallee de l'Aisne :

Ucvr Le Tiot Vélo : Françoise GRANGER

Cyclo Club De Villers-Cotterets : ...

Velo Club Du Vermandois : Armando SANNA

Entente Cyclo Morcourt : Marie-Ange GRAS-SERRE

Cyclos Randonneurs Crepy 02 : David LEFEVRE

Asptt St Quentin Cyclo et Vtt : pouvoir à Marie-Ange GRAS-SERRE

Amicale Des Cyclos St-Quentinois : pouvoir à Jean-Michel JULLIEN

Union Cyclo Marloise : Roger DESCAMPS

Cycloriginois : Lambert NESZTLER

Assoc Chaunoise Cyclo : Rose-Marie VERON
Cyclo Guignicourt Environs : ...
La Roue d'Or Guisarde : Alain LAPIERE
CS Cyclo Château Thierry : Christian LEROUX
Club Cyclotouriste Du Tardenois : Pierre PETIT
Vélo Club St-Quentinois Cyclo : pouvoir à Philippe GOSSART
Membres individuels : Francis TANGUY
Roue Libre de Pasly : Jean-Louis SAVOYEN

Jean-Michel Julien souhaite la bienvenue au nouveau club adhérent à la FFCT, la Roue Libre de Passy, et le remercie de sa présence aujourd'hui.

. Les invités:

Mr Jean-Jacques Thomas, Maire de Hirson.

Excusé(e)s:

_Mme Colette Blériot, Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Aisne,

_Mr Maurice Taillefer Président du Comité Régional des Hauts de France, retenu par une réunion du comité ce même jour.

_Monsieur Philippe Courtin, Président du CDOS de l'Aisne.

2. Rapport moral & d'activités.

.L'évolution des effectifs...

N° de club	Clubs	2016	Renouvellement		Création		Total		2017
			Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
743	VELO CLUB ST QUENTINOIS CYCLO	11	9	2			9	2	11
2103	CLUB CYCLOTOURISTE DU TARDENOIS	26	18	6			18	6	24
2504	CS CYCLO CHATEAU THIERRY	86	66	13	3	3	69	16	85
2562	LA ROUE D OR GUI SARDE	11	10	1	3		13	1	14
2921	CYCLO GUIGNICOURT ENVIRONS	7	3	4			3	4	7
3180	ASSOC CHAUNOISE CYCLO	43	27	11	4		31	11	42
3346	CYCLORIGNYQUOIS	29	9	4			9	4	13
3510	UNION CYCLO MARLOISE	25	17	5			17	5	22
3763	A DES C ST QUENTINOIS	34	24	2	1		25	2	27
3919	ASPTT ST QUENTIN CYCLO ET VTT	7	4	3			4	3	7
4069	CYCLOS RANDONNEURS CREPY 02	24	14	8	1	1	15	9	24
4336	ENTENTE CYCLO MORCOURT	42	23	16		4	23	20	43
6477	VELO CLUB DU VERMANDOIS	26	19	6	1		20	6	26
99002	M I AISNE	29	16	2	2		18	2	20
7372	CYCLO CLUB DE VILLERS COTTERETS	35	27	5	28	2	55	7	62
7446	UCVT LE TIOT VELO	15	5	6			5	6	11
7521	EC VALLEE DE L AISNE	8	5				5		5
7917	AMICALE CYCLOTOURISTE HIRSONNAISE	25	22	1	7		29	1	30
	Totaux	483	318	95	50	10	368	105	473

Nous sommes cette année 473, soit 10 adhérents de moins que l'année dernière... Cette baisse somme toute relative peut s'expliquer par une chute sensible des effectifs du club Origniquois, et dans une moindre mesure de celui des membres individuels (prennent des licences en fonction de leur projet)... Cette baisse est compensée par une hausse importante des cyclotouristes de Villers-Cotteret, qui doublent quasiment leur effectif (certains adhérents UFOLEP sont passés à la FFCT).

Dans l'ensemble la plupart des clubs Axonais voient leur effectif se stabiliser, à quelques unités près...

.Les activités...

La ballade des roses :

Commentée par Françoise...

La traditionnelle «Ballade des Roses» organisée par le CODEP en l'honneur des féminines a emmené, cette année, de Vervins où un café était offert au départ, une vingtaine de cyclotes – venues des clubs de Morcourt, Voulpaix, Vermand, S.C.Q., Chauny pour l'Aisne et de Montingy-en-Cambrésis et d'Escaudoeuvres pour le Nord – à travers la Thiérache, sur un beau parcours vallonné de 45 km et, le tout, dans la bonne humeur, accompagné d'un groupe d'hommes. Le soleil qui s'est invité a contribué à la réussite de cette journée sportive, culturelle et conviviale avec arrêt à l'Abbaye de Foigny et visite de l'église fortifiée de La Bouteille.

Les féminines ont montré leur côté sportif en montant la côte de Sorbais-Solmont évaluée à 12 %. Au sommet de cette-ci, un ravitaillement bien fourni les a récompensées. Trois dames marcheuses n'ont pas été en reste en accomplissant un parcours de 10 km qui les a emmenées de Vervins à Thenailles. Chaque féminine s'est vu offrir une rose à la fin du repas pris au Relais Fleuri de Vervins.

Le séjour amical cyclotouristique.

Commenté par Bernard...

Le CODEP a pris le relais de Claude MOREAU. Séjour dans le Morbihan, au village de vacances AZUREVA, à KERJOUANNEAU du 4 au 11 juin 2017, en pension complète pour 406 € avec une participation financière du CODEP 02. 15 personnes étaient inscrites mais 2 défections ont eu lieu. A savoir qu'ils avaient pris une assurance annulation et qu'ils ont été remboursés intégralement.

Très bonne semaine avec découverte de la région.

En 2018, la semaine amicale cyclotouriste aura lieu du 10 au 17 juin au village vacances de Ronce-les-Bains dans les Charentes-Martimes (près de Royan). Prix : entre 380 à 400 €. A ce jour, 18 personnes sont inscrites.

.Les missions...

Relations avec la FFCT...

Courroie de transmission entre les clubs, ses adhérents et la FFCT, celle-ci sollicite assez souvent les comités départementaux pour transmettre les informations aux clubs, ou en faire remonter certaines...

Cependant les comités départementaux partagent beaucoup ces missions avec les ligues, transformés en 2017 en Comités régionaux, ce qui brouille parfois la clarté des consignes données aux uns et aux autres... Le FFCT avait promis de clarifier les choses à ce niveau là... On attend toujours. Cette situation génère pourtant des contentieux. Par exemple, chez nous, le Président du Codep du Nord, Jean-Claude Hennequin, considère pour sa part que les frais de formations des encadrants du cyclotourisme devraient être intégralement pris en charge par le Comité régional, puisque c'est lui qui est seul habilité à négocier le financement des formations avec la région...

Relations avec le Comité...

Cette année, dans le cadre de la réforme des territoires, une nouvelle structure a été mise en place, le Comité régional des Hauts de France, regroupant les 5 départements Aisne, Oise, Somme, Nord et Pas de Calais...

Sous la Présidence de Maurice Taillefer, la transition s'est faite d'une manière harmonieuse et surtout avec la volonté affichée de tous les élus à œuvrer d'une façon positive et efficace pour l'intérêt général.

Relations avec le CDOS...

Le CDOS Aisne s'est fixé comme objectif principal, selon les orientations du CNOSF, de fédérer la pratique sportive départementale, de contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif départemental, de sauvegarder et développer l'esprit olympique et de représenter le sport départemental au sein des instances olympiques...

Pour répondre aux objectifs définis, le CDOS Aisne travaille autour de 7 thématiques : Structuration de l'emploi sportif, Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles, Formation de responsables associatifs, Sport Santé, Sports de Nature, Sport Handicap et Aménagement du territoire ...

Relations avec les services de l'état...

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a pour vocation d'être un acteur incontournable du renforcement du lien social pour l'ensemble de la population et, plus particulièrement, pour les publics vulnérables ou subissant des discriminations.

L'État devant être, de par son rôle de garant de l'intérêt général, le fédérateur des projets et actions concourant à la cohésion sociale, la DDCS s'inscrit comme l'interlocuteur privilégié des nombreux partenaires locaux qui œuvrent dans le domaine du social (collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, etc...).

En substitution de feu la DDJS (direction départementale de la jeunesse et du sport), c'est aujourd'hui la Direction Départementale de la Cohésion Sociale...

En relation avec le CDOS, la DDCS gère les subventions du CNDS (Conseil National du Développement du Sport)

Relation avec le Conseil Départemental...

Le Conseil départemental de l'Aisne souhaite depuis de nombreuses années que les demandes de subvention des clubs transitent par le Comité départemental pour avis...

Au titre de son fonctionnement, il a accordé une subvention de 1230 euros pour développer les actions suivantes :

_Sorties familiales, Sport santé, Sport handicap, Randonnées longue distance, Cyclotourisme tout-terrain...

Les clubs ont été également subventionnés, en voici le tableau récapitulatif pour l'année 2017 :

Relation avec les partenaires.

soutien aux clubs sportifs 2017
cyclotourisme

N°Dossier	jet de la demar	N° Tiers	N° Club	Libellé Tiers	Montant Vote
2017_02482	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME ST QUENTIN	258187	103	VCSO CYCLOTOURIS ME	221 €
2017_02483	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOIRIGNY QUOIS ORIGNY STE BENOITE	913955	109	CYCLOIRIGNY QUOIS	272 €
2017_02484	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME	218230	114	ENTENTE CYCLOTOURIS TE	340 €
2017_02485	MORCOURT SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME CHAUNY	913997	108	CHAUNOISE CYCLOTOURIS ME	340 €
2017_02488	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME DU TARDENOIS	914051	104	CLUB CYCLOTOURIS TE DU TARDENOIS	272 €
2017_02490	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME CREPEY	231489	113	CYCLOS RANDONNEUR S DE CREPEY	272 €
2017_02492	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME VERMANDOIS	208570	119	VELO CLUB DU VERMANDOIS	272 €
2017_02493	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME CHATEAU THIERRY	913988	105	CLUB SPORTIF CYCLOTOURIS ME CHATEAU THIERRY	340 €
2017_02595	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 UNION CYCLOTOURIS TE MARLOISE	230743	110	UNION CYCLOTOURIS TE MARLOISE	272 €
2017_02596	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 AMICALE DES CYCLOTOURIS TES ST QUENTINOIS	914044	111	AMICALE CYCLOTOURIS MES	340 €
2017_02597	SOUTIEN AUX CLUBS 1718 CYCLOTOURIS ME VOULPAIX	918641	122	UCV'T LE TIOT VELO	221 €

Le Codep est membre de l'AUVVA (Association des Usagers des Voies Vertes et Véloroutes) de l'Aisne, qui fonctionne en collaboration avec l'AF3V (association Française de développement des voies vertes et véloroutes).

Gestion des randonnées permanentes :

_10 participants sur le **tour de l'Aisne**, 7 du club de Guise et 3 du club de Marle...

_ un seul participant à la randonnée du chemin des dames, Xavier Boulanger du club de Verberie,,

Gestion de la communication...

Le Codep envoie régulièrement des informations par courrier électronique... Ce qui lèse ceux qui n'en possèdent pas...

L'activité des clubs... Parole est donnée aux participants pour qu'ils nous narrent en quelques mots les activités qui se déroulent dans leur club...

Seul Vermand a résumé ses activités de l'année. Les autres clubs souhaiteraient que le CODEP le leur demande avant l'AG et qu'il en fasse une synthèse.

Vermand a rappelé que le club fêtait ses 20 ans au mois de mars et qu'un vélo sera tiré au sort parmi tous les participants ayant payé l'inscription et la prestation, c'est-à-dire 3 €. Pour les marcheurs, il y aura aussi un tirage au sort. Le club a pris une page dans le calendrier VTT pour annoncer leur rando (150 € pour parution).

Adopté à l'unanimité

La parole a été ensuite donnée à M. Jean-Jacques THOMAS, maire d'Hirson, obligé de nous quitter avant la fin de la séance pour d'autres obligations.

3. Compte de résultats financiers par Bernard

Un résultat financier sur 15 mois cette année au vu de la réforme.

FFCT			CODEP 02			Coreg Hauts de France		
Compte de Résultat			Exercice 2017			En date du 31 Décembre 2017		
Charges			Produits					
Libellé	Détail	Montant	Libellé	Détail	Montant			
Frais de fonctionnement			Subventions			2 774.21		
Frais Bancaires	66.75	818.44	FFCT Solde ristournes 2016	313.96	8165.14			
Frais de Secrétariat	276.14		FFCT Ristournes 2017	1260.25				
Frais de Déplacement	475.55		Conseil Département 2016	1200.00				
		CNDS 2017	000.00					
Organisations			Organisations			8165.14		
Challenge Axonais 2016	161.88	8547.11	Semaine Kerjouanneau	6145.14	251.00			
Séjour à Kerjouanneau	6701.88		Semaine des Anciens	1600.00				
Balade des Roses	618.05		Balade des Roses	420.00				
Séjour à Ronce les Bains	870.33							
Challenge Axonais 2017	194.97							
Remboursement licences jeunes 2017			Rando Permanente			251.00		
	100.00	7.40	Participants			251.00		
Rando Permanente								
Formation			Bombes de Peinture			402.32		
Stage animateur	7.40	442.66	Participation clubs			402.32		
Bombes de Peinture								
LOXAM	442.66	74.00						
Cotisations 2016								
CDOS	59.00	306.91						
AUVVA	15.00							
Divers								
AG CODEP Château-Thierry	59.00	10 296.52						
Réunion CODEP du 12/03	149.99							
Pot semaine Européenne	64.52							
Total des Charges		10 296.52	Total des Produits		11592.67			
Avoir au 31/12/2017		5 775.74	Résultat au 30/09/2016		4476.59			
Total Général		16 072.26	Total Général		16072.26			
			Livret A au 31/12/2017		3042.34			

Nous sommes un peu à l'aise malgré une baisse des subventions.

Il est rappelé aux clubs qu'un abri toile a été acheté par le CODEP 02 et qu'il est à disposition pour les randonnées. Il se trouve chez Bernard Rebours. Vermand en fait la demande pour sa rando au mois de mars. Pour les commandes de « bombes » de peinture s'adresser à Bernard également.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes par Jacky EMERY

« ...Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2016 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes du Comité Départemental de cyclotourisme de l'Aisne pour l'exercice allant du 30 septembre 2016 au 31 décembre 2017. Le total du bilan se monte à 11 592.67 euros.

Le compte de charges et produits présente une différence de 1 296.15 euros.

Nous avons constaté que le bilan, ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour la qualité et la rigueur de son travail... »

Adopté à l'unanimité

5. Rapport sur la Sécurité et le respect de l'environnement.

Parole est donnée à notre délégué sécurité Francis Tanguy...

Il n'y a plus de représentant au COREG suite à la démission de J.M. CASIER.

L'an dernier, il y a eu 158 cyclistes tués en France et 4 000 blessés.

Dans l'Aisne :

2 accidents déclarés chez les Vététistes : 1 chute individuelle causée par la vive allure et 1 autre sans casque

Chez les cyclo : 4 accidents :

1 accès bordure – 1 chute due aux lacets pris dans le pédalier – 1 chute collective dans un groupe à cause d'une chaussée défectueuse (2 blessés) – dans un virage, 1 cyclo a percuté un camion.

Il est rappelé que le port du casque est obligatoire chez les – de 12 ans.

La capacité pulmonaire d'un élève en 4^{ème} a baissé de 25 % en 40 ans.

Quelques règles à connaître :

Les cyclistes peuvent circuler à deux de front mais ils doivent se remettre en file à l'approche d'un véhicule.

Un cycliste qui pousse son vélo est un piéton mais il est toléré sur la chaussée.

Les cyclistes peuvent rouler en ville mais pas dans les aires piétonnes.

Pour doubler un cycliste, le véhicule doit laisser 1 m en agglomération, 1 m 1/2 sur route hors agglomération.

Sur la route, si une seule voiture nous dépasse elle laissera facilement 1 m 50. Plus grave est le problème quand deux voitures se croisent.

La majorité des accidents impliquent 1 seul cycliste. 42 % des accidents mortels de la route sont des piétons et des cyclistes.

6. Projet sportif 2016-2020 & budget prévisionnel 2018.

.Présentation du projet sportif...

En 2018, 2 projets s'ont été retenus par le Conseil d'administration, **et proposés** aux clubs volontaires pour les organiser :

Balade des Roses. Pour l'instant, aucun club ne se propose. La question a été posée de savoir s'il fallait la maintenir ou pas, vu le petit nombre de participantes à la dernière Balade des Roses.

Concentration départementale... C'est le club de Crépy qui la prend en charge, deux dates ont été retenues : 30 septembre ou 07 octobre. Reste à confirmer.

Ces organisations recevront naturellement une aide par le Comité.

Le séjour amical cyclotouriste reste sous la responsabilité de Bernard Rebours.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

FFCT	CODEP 02	Coreg Hauts de France
Recettes		Dépenses
		Frais de fonctionnement
		650.00
		Jeunes*
		700.00
Organisations **	7400.00	Organisations **
		9000.00
		Matériels Fournitures
		700.00
		Sécurité Environnement
		300.00
		Formation
		300.00
		Divers (AG, décès, mariages, SF)
		250.00
		Cotisations extérieures
		100.00
Rando Chemin des Dames	250.00	
Cotisation Membres actifs	150.00	
Subv Conseil Départ. 02	1200.00	
Subvention CNDS	1500.00	

FFCT Ristournes	1500.00		
Total recettes	12 000	Total dépenses	12.000
Jeunes *		Organisations**	
CNJC		Challenge Axonais	
Récompenses etc.....		Ballade des Roses	
Action jeunes		Concentration Départementale	
Création école cyclisme		Semaine des Anciens	

Le CNDS est pointilleux pour les demandes de subventions. Nous doutons pouvoir en présenter en 2018... Les banderoles FFCT sont à changer, voir pour acheter des flammes ou autre type de support promotionnel.

. Projet de calendrier 2018.

A faire corriger par les membres présents... Personne n'a fait de remarque. Marie-Ange a distribué pour les clubs un ajout de ses randonnées à mettre au calendrier : 20 mai pour la randonnée Jean-Marc Leroy et non le 13 mai et Téléthon le 21 octobre. Pour Voulpaix il faut enlever la mention « les 10 ans du club ».

Aide aux jeunes :

700 € au budget pour inciter les clubs à faire quelque chose. 1 jeu pour les jeunes est à disposition chez Lambert Neszler à Origny Ste Benoite. Un 2^{ème} jeu sera acheté pour le sud de l'Aisne.

Ne seront récompensés que les clubs qui auront fait un minimum d'effort pour recruter des jeunes.

Maintien de cette aide pour les moins de 18 ans. Elle devra être faite avant le 30 juin. Il faudra renvoyer aux présidents de clubs les modalités. 10 euros de remboursement... Chaque club doit remplir une fiche pour se faire rembourser...

Aide aux randonnées:

Règlement 2017 à discuter et à faire voter pour le reconduire en 2018... Il sera revu en Comité Directeur suite aux différentes remarques de l'assistance.

7. Elections au Comité.

La question n'a pas été abordée lors de l'Assemblée Générale, 2018 n'étant pas une année électorale, Cependant, des cyclotouristes Axonais ayant incorporé des commissions du Conseil Régional, il eut été souhaitable qu'ils intègrent également le Codep. Cependant, s'ils n'ont pas été officiellement élus, ils pourront être cooptés pour participer aux réunions du Codep...

8. Challenge Axonais.



Résultats et récompenses du challenge Axonais. Une carte cadeau «Décathlon» a été remise aux trois premiers clubs ainsi qu'au 1^{er} jeune.



RESULTAT DU CHALLENGE AXONAI 2017

Rang	Club	Points
1	LES CYCLOS RANDONNEURS CREPY 02	138
2	ENTENTE CYCLO MORCOURT	101
3	LA ROUE D'OR GUIGARDE	87,5
4	AMICALE DES CYCLOS ST QUENTINOIS	65
5	VELO CLUB DU VERMANDOIS	55
6	ASSOC. CHAISOISE CYCLO	39,5
7	UCVT LE TIOT VELO	19,5
8	VELO CLUB ST QUENTINOIS	17,5
9	AMICALE CYCLO HIRSON	16
10	UNION CYCLO MARLOISE	13
11	CLUB CYCLOTOURISTE DU TARDENOIS	11
12	CLUB CYCLO DE VILLERS COTTERETS	10,5
13	CS CYCLO CHATEAU THIERRY	2
14	CYCLORIGNYQUOIS	2
15	CYCLOTOURISME GUIGNICOURT	0
16	ASPTT ST QUENTIN CYCLO	0
17	EC VALLEE DE L'AINSE	0

9. Questions diverses.

_Chauny: « ...à quoi est dû le déficit du séjour des Anciens ? »

Réponse : « ...Participation du CODEP, subvention CNDS demandée en partie pour eux... »

_Baisse des effectifs : avec la licence « Balade », pas besoin de certificat médical, ce qui permet à la Fédération de garder les « anciens », mais a dû mal à augmenter son chiffre.

Publicité sur les maillots : on va être obligé d'y venir car si un club veut s'en sortir avec la baisse des subventions il devra aller chercher un sponsor.

_Assurance : Dans le règlement intérieur, il est stipulé que le participant s'engage à être en bonne santé. Une question à poser à la Féd : comment la Fédération se place t-elle vis à vis de cet engagement ?

Serait-il possible de faire un co-voiturage pour aller à l'AG du COREG à Orchies ?

Sylvie VAN PARIS a pris la parole en tant que représentante féminine au COREG.

Sur le profil des Axonaises, il n'y a eu que 18 réponses. Elle demande que les clubs qui ont des féminines les relancent pour qu'elles remplissent le questionnaire. Cette année, en ce qui les concerne, un WE aura lieu dans le Nord, à Anor, du 9 au 10 juin 2018 (renseignements p.41 du guide régional. L'an prochain, dans l'Aisne, il devrait avoir lieu sur Hirson.

10. **Hommage à Marie-Ange** par Françoise

Avant de rendre hommage à Marie-Ange, Jean-Michel nous a fait part de sa médaille d'argent Jeunesse et Sports reçue cette année.



« En 1996, Marie-Ange, tu as succédé à Claude Moreau à la tête du CODEP Aisne. Tu y es restée présidente durant 20 années jusqu'en 2016. Première femme à la tête de cette difficile tâche que tu as assurée avec brio et humanisme. Chacune et chacun d'entre nous te sommes reconnaissants pour ton professionnalisme, ta disponibilité et ton ouverture aux autres.

Ton sourire permanent, ta gentillesse mèneront à bien les entreprises du CODEP : organisatrice entre autres des VIJ (Voyage Itinérant Jeunes), WE Picard, Ballade des Roses, et attachée à la condition féminine en organisant pour les féminines de l'Aisne les voyages itinérants « Toutes à Paris » et « Toutes à Strasbourg ».

Ta présence était constante dans les semaines fédérales depuis environ 30 ans.

Il y aurait encore tant à dire. Un grand merci Marie-Ange pour le bel héritage que tu nous laisses. Restes encore avec nous le plus longtemps possible pour partager notre passion à tous, le vélo. »

Un cadeau lui est remis au noms de tous les cyclotouristes Axonais...

Marie-Ange, très touchée, remercie le CODEP et tous les membres présents et nous rappelle que ce qu'elle a fait, elle l'a fait par passion.

La séance se termine par un petit mot de l'Adjoint aux Sports d'Hirson, lui-même membre du club d'Hirson, et nous invite pour le pot de l'amitié.

La secrétaire

Françoise Granger

Le vice-président,

Jean-Michel Jullien